

Département des Côtes d'Armor

Lannion Trégor Communauté

BUDGET PRIMITIF 2025
Budget AUTONOME ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Conseil Communautaire du 25 Février 2025



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUN-TREGER
KUMUNIEZH

CC_2025_0011

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 25 février 2025

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq février à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 12 février 2025.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires - 47 suppléants

Présents ce jour : 68 Procurations : 11

Étaient présents :

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , Mme BENECH Laurence , M. BODIOU Henri , Mme BONNIEC Carole , Mme BOIRON Bénédicte , M. CALLAC Jean-Yves , M. CAMUS Sylvain , M. COENT André , M. COLIN Guillaume , Mme CRAVEC Sylvie , Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JORAND Jean-Claude , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. KERVAON Patrice , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , M. LE GALL Jean-François , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE HOUEROU Gilbert , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , Mme LOGNONÉ Jamila , M. MAHE Loïc , M. MAINAGE Jacques , Mme MAREC Danielle , M. MARTIN Xavier , M. MEHEUST Christian , M. NICOLAS Gildas , Mme NICOLAS Sonya , Mme NIHOARN Françoise , M. OFFRET Maurice , M. NOEL Louis , M. PARANTHOEN Henri , M. PHILIPPE Joël , Mme PIEDALLU Anne-Françoise , Mme PIRIOU Karine , Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. ROUSSELOT Pierrick , Mme SAUVEE Julie , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

Procurations :

Mme BARBIER Françoise à M. MEHEUST Christian, M. BETOULE Christophe à Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine, Mme BRAS-DENIS Annie à M. SEUREAU Cédric, Mme COADIC Marie-Laure à M. COLIN Guillaume, M. COCADIN Romuald à M. LE CREURER Eric, M. PEUROU Yves à M. THEBAULT Christophe, M. PONCHON François à M. EGAULT Gervais, Mme PRIGENT Brigitte à M. JEFFROY Christian, M. QUEGUINER Yannick à M. CAMUS Sylvain, M. QUENIAT Jean-Claude à M. LE GALL Jean-François, M. TERRIEN Pierre à Mme NIHOARN Françoise

Étaient absents excusés :

M. DROUMAGUET Jean, M. GARZUEL Alain, M. LE BRAS Jean-François, M. L'HEREEC Patrick, M. NEDELLEC Yves, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme KERRAIN Tréfina, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Budget Primitif 2025 - Budget Assainissement Collectif

Exposé des motifs

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif 2025 pour le Budget Autonome Assainissement Collectif de Lannion-Trégor Communauté, sur la base du rapport de présentation budgétaire transmis aux conseillers communautaire avec la convocation au présent conseil.

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU La délibération n° CC_2024_0243 du Conseil Communautaire en date du 17 décembre 2024 actant la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire intervenu à la séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2024 ;

VU L'avis favorable de la commission n°1 « Affaires Générales » en date du 06 février 2025 ;

**Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ
(Par 79 pour)**

DECIDE DE :

APPROUVER Le BUDGET PRIMITIF 2025 de la REGIE AUTONOME ASSAINISSEMENT COLLECTIF M49 (HT) dont la balance s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement arrêtée en dépenses et recettes à la somme de

21 960 300 €

- Section d'investissement arrêtée en dépenses et recettes à la somme de

34 910 000 €

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : - 5 MARS 2025
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : - 5 MARS 2025
Notifiée le :

Le Président,
Gervais
EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006592800117	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération dont la population est de 3500 habitants et plus LANNION TREGOR COMMUNAUTE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Lannion

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	38
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	41
A3.2 - Etalement des provisions	42
A4.1 - Equilibre des opérations financières	43
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	46
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	47
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	48
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	49
A6 - Etat des charges transférées	50
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	65
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	66
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	67

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	68
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 960 300,00	21 960 300,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 960 300,00	21 960 300,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	34 910 000,00	34 910 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		34 910 000,00	34 910 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	56 870 300,00	56 870 300,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 792 530,00	0,00	5 931 800,00	5 931 800,00	5 931 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 500 000,00	0,00	5 581 000,00	5 581 000,00	5 581 000,00
014	Atténuations de produits	390 000,00	0,00	429 500,00	429 500,00	429 500,00
65	Autres charges de gestion courante	100 100,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses de gestion des services		12 782 630,00	0,00	11 992 300,00	11 992 300,00	11 992 300,00
66	Charges financières	2 588 770,00	0,00	2 677 000,00	2 677 000,00	2 677 000,00
67	Charges exceptionnelles	849 756,08	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	84 000,00		57 000,00	57 000,00	57 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	250 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		16 555 156,08	0,00	14 936 300,00	14 936 300,00	14 936 300,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 000 000,00		1 680 300,00	1 680 300,00	1 680 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 067 600,00		5 343 700,00	5 343 700,00	5 343 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		9 067 600,00		7 024 000,00	7 024 000,00	7 024 000,00
TOTAL		25 622 756,08	0,00	21 960 300,00	21 960 300,00	21 960 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 145 000,00	0,00	19 305 000,00	19 305 000,00	19 305 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	137 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Total des recettes de gestion des services		18 310 500,00	0,00	19 353 000,00	19 353 000,00	19 353 000,00
76	Produits financiers	182 000,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels	150 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	45 000,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		18 687 500,00	0,00	19 595 000,00	19 595 000,00	19 595 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 835 865,09		2 365 300,00	2 365 300,00	2 365 300,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 835 865,09		2 365 300,00	2 365 300,00	2 365 300,00
TOTAL		21 523 365,09	0,00	21 960 300,00	21 960 300,00	21 960 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 658 700,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	894 874,20	0,00	380 290,00	380 290,00	380 290,00
21	Immobilisations corporelles	1 576 571,05	0,00	1 030 779,00	1 030 779,00	1 030 779,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 778 909,49	0,00	27 346 631,00	27 346 631,00	27 346 631,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	26 250 354,74	0,00	28 757 700,00	28 757 700,00	28 757 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 282 000,00	0,00	3 760 000,00	3 760 000,00	3 760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 309 000,00	0,00	3 787 000,00	3 787 000,00	3 787 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	29 559 354,74	0,00	32 544 700,00	32 544 700,00	32 544 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 835 865,09		2 365 300,00	2 365 300,00	2 365 300,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 835 865,09		2 365 300,00	2 365 300,00	2 365 300,00
	TOTAL	32 395 219,83	0,00	34 910 000,00	34 910 000,00	34 910 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	6 625 060,12	0,00	1 295 000,00	1 295 000,00	1 295 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 861 796,92	0,00	26 591 000,00	26 591 000,00	26 591 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	24 486 857,04	0,00	27 886 000,00	27 886 000,00	27 886 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		24 486 857,04	0,00	27 886 000,00	27 886 000,00	27 886 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	4 000 000,00		1 680 300,00	1 680 300,00	1 680 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 067 600,00		5 343 700,00	5 343 700,00	5 343 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 067 600,00		7 024 000,00	7 024 000,00	7 024 000,00
TOTAL		33 554 457,04	0,00	34 910 000,00	34 910 000,00	34 910 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 658 700,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 931 800,00		5 931 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 581 000,00		5 581 000,00
014	Atténuations de produits	429 500,00		429 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	50 000,00		50 000,00
66	Charges financières	2 677 000,00	0,00	2 677 000,00
67	Charges exceptionnelles	210 000,00	0,00	210 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	57 000,00	5 343 700,00	5 400 700,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 680 300,00	1 680 300,00
Dépenses d'exploitation – Total		14 936 300,00	7 024 000,00	21 960 300,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	1 066 900,00	1 066 900,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 760 000,00	0,00	3 760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	380 290,00	0,00	380 290,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 030 779,00	0,00	1 030 779,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	27 346 631,00	1 298 400,00	28 645 031,00
26	Participations et créances rattachées	27 000,00	0,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		32 544 700,00	2 365 300,00	34 910 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 305 000,00		19 305 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		1 298 400,00	1 298 400,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	28 000,00		28 000,00
76	Produits financiers	182 000,00	0,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	1 066 900,00	1 091 900,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	35 000,00	0,00	35 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	19 595 000,00	2 365 300,00	21 960 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	1 295 000,00	0,00	1 295 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	26 591 000,00	0,00	26 591 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 213 700,00	5 213 700,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		130 000,00	130 000,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 680 300,00	1 680 300,00
	Recettes d'investissement – Total	27 886 000,00	7 024 000,00	34 910 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 792 530,00	5 931 800,00	5 931 800,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 574 350,00	1 920 300,00	1 920 300,00
6062	Produits de traitement	320 100,00	343 100,00	343 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	751 000,00	662 088,00	662 088,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	159 000,00	192 000,00	192 000,00
6068	Autres matières et fournitures	6 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	193 750,00	173 240,00	173 240,00
6132	Locations immobilières	700,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	46 950,00	39 070,00	39 070,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	140 000,00	165 000,00	165 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	43 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	52 000,00	52 000,00	52 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	120 000,00	81 100,00	81 100,00
6156	Maintenance	145 870,00	138 400,00	138 400,00
6161	Multirisques	55 800,00	61 500,00	61 500,00
617	Etudes et recherches	139 700,00	45 500,00	45 500,00
618	Divers	683 360,00	636 600,00	636 600,00
6222	Commissions recouvrement redevance	70 400,00	61 435,00	61 435,00
6226	Honoraires	15 000,00	17 097,00	17 097,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	33 000,00	49 000,00	49 000,00
6231	Annonces et insertions	9 500,00	6 000,00	6 000,00
6236	Catalogues et imprimés	7 400,00	8 000,00	8 000,00
6238	Divers	1 300,00	7 300,00	7 300,00
6241	Transports sur achats	16 200,00	13 000,00	13 000,00
6248	Divers	1 800,00	7 000,00	7 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 100,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	350,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 750,00	43 150,00	43 150,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	2 400,00	2 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 500,00	6 500,00	6 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	616 300,00	631 600,00	631 600,00
62878	Remb. frais à des tiers	456 850,00	441 520,00	441 520,00
6288	Autres	20 300,00	20 000,00	20 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 100,00	1 100,00
63514	Taxe sur les véhicules de société	700,00	1 300,00	1 300,00
6353	Impôts indirects	300,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 500 000,00	5 581 000,00	5 581 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	594 200,00	550 000,00	550 000,00
6331	Versement de mobilité	15 900,00	18 500,00	18 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 600,00	16 800,00	16 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	35 200,00	15 500,00	15 500,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 419 050,00	3 211 200,00	3 211 200,00
6412	Congés payés	9 600,00	85 500,00	85 500,00
6413	Primes et gratifications	190 500,00	302 900,00	302 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	853 000,00	1 096 500,00	1 096 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	182 100,00	166 500,00	166 500,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	99 250,00	0,00	0,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	500,00	38 000,00	38 000,00
6471	Prestations directes	7 500,00	11 000,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	600,00	600,00
6478	Autres charges sociales diverses	29 000,00	30 000,00	30 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
648	Autres charges de personnel	48 600,00	38 000,00	38 000,00
014	Atténuations de produits (7)	390 000,00	429 500,00	429 500,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	390 000,00	429 500,00	429 500,00
65	Autres charges de gestion courante	100 100,00	50 000,00	50 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	100 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 782 630,00	11 992 300,00	11 992 300,00
66	Charges financières (b) (8)	2 588 770,00	2 677 000,00	2 677 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 184 000,00	2 361 000,00	2 361 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	255 000,00	216 000,00	216 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	149 770,00	100 000,00	100 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	849 756,08	210 000,00	210 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	839 756,08	200 000,00	200 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	84 000,00	57 000,00	57 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	45 000,00	35 000,00	35 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	39 000,00	22 000,00	22 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	250 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		16 555 156,08	14 936 300,00	14 936 300,00
023	Virement à la section d'investissement	4 000 000,00	1 680 300,00	1 680 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 067 600,00	5 343 700,00	5 343 700,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 937 600,00	5 213 700,00	5 213 700,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 067 600,00	7 024 000,00	7 024 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 067 600,00	7 024 000,00	7 024 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		25 622 756,08	21 960 300,00	21 960 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	255 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	186 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	216 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 145 000,00	19 305 000,00	19 305 000,00
704	Travaux	550 000,00	600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	13 657 000,00	14 536 500,00	14 536 500,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	390 000,00	429 500,00	429 500,00
70613	Participations assainissement collectif	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7068	Autres prestations de services	160 000,00	160 000,00	160 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	368 000,00	361 000,00	361 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 520 000,00	2 548 000,00	2 548 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	170 000,00	170 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	137 500,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	137 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00	28 000,00	28 000,00
754	Redevances défaut branchement égout	0,00	10 000,00	10 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7588	Autres	12 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		18 310 500,00	19 353 000,00	19 353 000,00
76	Produits financiers (b)	182 000,00	182 000,00	182 000,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	182 000,00	182 000,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	150 000,00	25 000,00	25 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	150 000,00	25 000,00	25 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	45 000,00	35 000,00	35 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	45 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 687 500,00	19 595 000,00	19 595 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 835 865,09	2 365 300,00	2 365 300,00
722	Immobilisations corporelles	1 760 865,09	1 298 400,00	1 298 400,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 075 000,00	1 066 900,00	1 066 900,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 835 865,09	2 365 300,00	2 365 300,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 523 365,09	21 960 300,00	21 960 300,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 960 300,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	894 874,20	380 290,00	380 290,00
2031	Frais d'études	597 068,61	260 290,00	260 290,00
2051	Concessions et droits assimilés	297 805,59	120 000,00	120 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 576 571,05	1 030 779,00	1 030 779,00
2111	Terrains nus	11 734,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	494 299,02	599 500,00	599 500,00
2155	Outillage industriel	40 648,02	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	785 689,61	324 500,00	324 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	99 931,65	65 000,00	65 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	134 268,75	11 779,00	11 779,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	23 778 909,49	27 346 631,00	27 346 631,00
2312	Terrains	41 840,68	0,00	0,00
2313	Constructions	16 187 087,76	19 698 631,00	19 698 631,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 549 981,05	7 648 000,00	7 648 000,00
Total des dépenses d'équipement		26 250 354,74	28 757 700,00	28 757 700,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 282 000,00	3 760 000,00	3 760 000,00
1641	Emprunts en euros	3 282 000,00	3 760 000,00	3 760 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	27 000,00	27 000,00	27 000,00
261	Titres de participation	27 000,00	27 000,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 309 000,00	3 787 000,00	3 787 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		29 559 354,74	32 544 700,00	32 544 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 835 865,09	2 365 300,00	2 365 300,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 075 000,00	1 066 900,00	1 066 900,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	1 325 600,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	1 066 900,00	1 066 900,00
13918	Autres subventions d'équipement	-250 600,00	0,00	0,00
	Charges transférées	1 760 865,09	1 298 400,00	1 298 400,00
2313	Constructions	1 220 865,09	948 400,00	948 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	540 000,00	350 000,00	350 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 835 865,09	2 365 300,00	2 365 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		32 395 219,83	34 910 000,00	34 910 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	6 625 060,12	1 295 000,00	1 295 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 057 153,08	846 000,00	846 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	720 867,00	387 000,00	387 000,00
1312	Subv. équipt Régions	611 760,00	62 000,00	62 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	235 280,04	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	17 861 796,92	26 591 000,00	26 591 000,00
1641	Emprunts en euros	17 861 796,92	26 591 000,00	26 591 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		24 486 857,04	27 886 000,00	27 886 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		24 486 857,04	27 886 000,00	27 886 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 000 000,00	1 680 300,00	1 680 300,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 067 600,00	5 343 700,00	5 343 700,00
28031	Frais d'études	12 700,00	44 700,00	44 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	84 300,00	104 000,00	104 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 367 100,00	5 065 000,00	5 065 000,00
28188	Autres	-526 500,00	0,00	0,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		9 067 600,00	7 024 000,00	7 024 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		9 067 600,00	7 024 000,00	7 024 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		33 554 457,04	34 910 000,00	34 910 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	34 910 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					96 974 084,97									
1641 Emprunts en euros (total)					96 584 074,97									
ASS 128	SOCIETE GENERALE	23/11/2017	13/12/2017	13/03/2018	700 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,450	EUR	T	C	O	A-1
ASS 138	BANQUE POSTALE	26/11/2018	26/11/2018	01/04/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,510	EUR	T	C	O	A-1
ASS 141	SFIL CAFFIL	28/11/2019	06/12/2019	01/04/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	0,850	EUR	T	C	O	A-1
ASS 142	SOCIETE GENERALE	26/03/2020	01/04/2020	01/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
ASS 143	BANQUE POSTALE	29/07/2020	28/08/2020	01/12/2020	608 032,51	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	C	O	A-1
ASS 144	SFIL CAFFIL	27/11/2020	31/03/2021	01/07/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,450	EUR	T	C	O	A-1
ASS 146	ARKEA	13/04/2021	14/04/2021	30/08/2021	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,650	EUR	T	C	O	A-1
ASS 147 Consolidation	ARKEA	27/12/2021	30/05/2022	30/08/2022	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,200	0,200	EUR	T	C	O	A-1
ASS 148	Agence France Locale	20/12/2022	02/01/2023	20/03/2023	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.97)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,150	3,240	EUR	T	C	O	A-1
ASS 149	Agence France Locale	01/08/2023	11/08/2023	20/02/2024	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.04)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,800	4,960	EUR	T	C	O	A-1
ASS 150	Agence France Locale	01/08/2023	20/11/2023	20/02/2024	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,980	4,090	EUR	T	C	O	A-1
ASS 151	BANQUE POPULAIRE	28/12/2023	29/12/2023	29/03/2024	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.99)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,880	5,040	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
ASS 152	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/05/2024	20/06/2024	01/10/2024	2 700 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	T	C	O	A-1
ASS 155	Agence France Locale	09/12/2024	30/12/2024	20/03/2025	8 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.28)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,000	4,120	EUR	T	C	O	A-1
ASS153	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2024	13/12/2024	13/03/2025	5 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.22	4,110	4,230	EUR	T	C	O	A-1
ASS154	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2024	13/12/2024	13/03/2025	5 000 000,00	V	Euribor 3M + 1.22	4,110	4,230	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 10	CREDIT AGRICOLE	09/12/2009	05/12/2010	05/03/2011	966 666,68	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.56	1,550	1,560	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 100	CREDIT AGRICOLE	13/12/2006	31/12/2006	05/12/2017	55 137,84	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,120	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 101	SFIL CAFFIL	29/12/2003	01/01/2017	01/02/2017	49 668,60	V	(0.7*4.85) + (0.3*(Euribor 3M + 0.24))	3,370	3,470	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 102	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2016	01/01/2017	25/04/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,040	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 105	CREDIT AGRICOLE	04/04/2006	06/07/2007	05/01/2017	83 243,22	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,110	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 106	DEXIA CL	02/07/2007	01/01/2017	02/01/2017	150 590,55	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 107	CREDIT AGRICOLE	15/10/2004	01/01/2017	01/10/2017	61 275,74	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Moyenne Euribor 12M	0,130	0,130	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 109	ARKEA	17/11/2006	01/01/2017	28/02/2017	13 650,66	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,270	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 112	CREDIT MUTUEL	26/12/2014	01/01/2017	30/01/2017	83 950,00	F	Taux fixe à 2.31 %	2,310	2,330	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 114	CREDIT AGRICOLE	17/12/2015	05/01/2016	05/01/2017	190 000,01	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,910	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 115	SFIL CAFFIL	14/12/2006	01/01/2017	01/03/2017	52 075,82	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 120	CAISSE D'EPARGNE	17/03/2008	01/01/2017	01/04/2017	119 471,19	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,590	EUR	A	X	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 122	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	10/01/2008	01/04/2017	179 123,20	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4,930	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 123	ARKEA	03/08/2009	01/01/2017	28/02/2017	68 933,60	V	Euribor 3M + 1.13	0,810	0,830	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 124	CREDIT AGRICOLE	07/07/2010	27/09/2010	05/03/2017	87 500,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,140	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 127	CREDIT AGRICOLE	20/04/2017	28/04/2017	05/07/2017	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M	0,360	0,360	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 132	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2016	01/01/2018	15/02/2018	494 700,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,130	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 133	ARKEA	30/07/2007	01/01/2018	30/03/2018	42 166,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,770	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 134	CREDIT AGRICOLE	25/04/2017	08/09/2017	05/12/2018	330 000,00	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,700	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 135	CAISSE D'EPARGNE	05/03/2008	01/01/2018	07/03/2018	397 608,81	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,110	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 136	CREDIT AGRICOLE	11/12/2007	14/12/2007	05/06/2018	84 838,55	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,980	EUR	S	P	O	A-1
B ASS 137	BANQUE POSTALE	08/09/2014	01/01/2018	01/11/2018	207 630,77	F	Taux fixe à 2.69 %	2,690	2,690	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 21	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	28/11/2005	05/02/2011	216 745,11	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,800	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 22	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	02/07/2007	05/01/2011	176 125,16	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 23	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	08/02/2011	182 247,33	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,780	EUR	T	X	O	A-1
B ASS 24	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	09/01/2011	237 519,84	V	Euribor 3M + 1.05	2,020	2,070	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 25	CAISSE D'EPARGNE	23/10/2009	01/01/2011	25/02/2011	289 374,91	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,540	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 27	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	22/12/2010	05/06/2011	243 157,89	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,780	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 31	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	12/05/2011	540 100,01	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,510	EUR	S	P	O	A-1
B ASS 35	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	31/01/2011	543 086,97	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,400	EUR	T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 36	CREDIT AGRICOLE	07/12/2010	20/11/2007	01/03/2011	235 832,31	F	Taux fixe à 5.03 %	5,030	5,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 46	CREDIT AGRICOLE	22/12/2010	30/10/2007	01/01/2011	57 442,02	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,890	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 48	SFIL CAFFIL	17/05/2005	01/12/2010	01/07/2011	1 000 661,53	C	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,720	3,770	EUR	A	P	O	B-1
B ASS 49 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/07/2016	01/07/2017	1 887 498,12	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,210	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 50 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/12/2016	01/12/2017	1 471 903,74	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,300	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 61	CREDIT AGRICOLE	05/02/2010	13/12/2006	05/02/2011	83 128,68	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,160	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 62	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2012	30/04/2012	01/02/2013	2 131 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 63	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2014	01/02/2014	01/04/2014	1 780 929,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 64	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	1 780 000,00	F	Taux fixe à 4.29 %	4,290	4,420	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 65	CREDIT AGRICOLE	16/04/2007	01/01/2014	01/04/2014	279 999,98	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,220	0,220	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 66	CREDIT AGRICOLE	31/10/2002	07/12/2009	05/10/2014	32 889,78	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,230	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 67	DEXIA CL	29/07/2010	01/01/2015	01/02/2016	104 033,92	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 69	Credit Mutuel de Bretagne	17/12/2013	01/01/2014	28/02/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,810	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 74	DEXIA CL	01/12/2006	01/01/2015	01/01/2016	124 554,48	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 75 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/06/2016	01/06/2017	2 199 017,22	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,290	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 76	CREDIT AGRICOLE	02/02/2009	02/03/2009	05/03/2014	4 296 766,80	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 79	CREDIT AGRICOLE	19/06/2013	19/07/2013	05/09/2013	120 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,880	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 80	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/02/2016	05/02/2016	01/07/2016	1 310 626,87	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 82	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/02/2016	01/01/2017	01/03/2017	1 994 881,25	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 83	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/02/2016	01/01/2017	01/03/2017	918 204,68	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 85	CREDIT AGRICOLE	24/07/2001	04/09/2001	05/05/2017	96 050,84	F	Taux fixe à 6.15 %	6,150	6,150	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 86	CREDIT AGRICOLE	19/10/2004	06/01/2005	05/04/2017	83 318,30	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,450	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 87	DEXIA CL	27/06/2005	01/01/2017	01/12/2017	130 828,04	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 9	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	13/12/2007	05/03/2011	344 540,31	F	Taux fixe à 4.444 %	4,440	4,520	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 91	CREDIT AGRICOLE	12/10/2010	15/10/2010	05/10/2017	372 926,97	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,330	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 93	CREDIT AGRICOLE	26/05/2010	01/01/2017	05/02/2017	67 500,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.797) + Cap 2.643 sur Moyenne Euribor 3M	1,500	1,510	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 95	ARKEA	27/09/2010	01/01/2017	30/03/2017	121 613,93	F	Taux fixe à 3.01 %	3,010	3,040	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 98	DEXIA CL	29/12/2005	01/01/2017	01/02/2017	53 305,15	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					390 010,00									
B ASS 129	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/06/2010	10/06/2018	15/02/2018	390 010,00	V	Euribor 3M + 0.55	0,220	0,220	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					508 725,00									
1681 Autres emprunts (total)					508 725,00									
B ASS 81	Agence de l'Eau Loire Bretagne	16/07/2014	17/12/2014	31/01/2017	508 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					97 482 809,97									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		79 946 215,43					3 728 038,74	2 347 886,35	0,00	232 097,85
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		79 677 529,43					3 710 706,74	2 339 875,04	0,00	231 282,88
ASS 128	N	0,00	A-1	455 000,00	12,95	F	Taux fixe à 1.42 %	1,450	35 000,00	6 361,25	0,00	298,20
ASS 138	N	0,00	A-1	1 425 000,00	14,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,510	100 000,00	20 812,50	0,00	4 913,54
ASS 141	N	0,00	A-1	1 620 000,00	20,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	80 000,00	13 515,00	0,00	3 236,14
ASS 142	N	0,00	A-1	1 550 000,00	15,25	F	Taux fixe à 0.57 %	0,580	100 000,00	8 740,79	0,00	2 089,21
ASS 143	N	0,00	A-1	304 016,24	4,17	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	71 533,24	1 801,76	0,00	121,73
ASS 144	N	0,00	A-1	3 300 000,00	16,25	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	200 000,00	14 512,50	0,00	3 448,75
ASS 146	N	0,00	A-1	4 730 000,00	21,41	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	220 000,00	30 208,76	0,00	2 442,92
ASS 147 Consolidation	N	0,00	A-1	9 166 666,70	27,41	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,220	333 333,32	239 305,94	0,00	16 608,75
ASS 148	N	0,00	A-1	3 800 000,00	37,97	V	(Euribor 3M + 0.97)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,930	100 000,00	127 553,67	0,00	2 729,23
ASS 149	N	0,00	A-1	3 900 000,00	38,89	V	(Euribor 3M + 1.04)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,170	100 000,00	136 590,62	0,00	13 095,60
ASS 150	N	0,00	A-1	3 900 000,00	38,89	F	Taux fixe à 3.93 %	4,050	100 000,00	153 900,43	0,00	17 008,17

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
ASS 151	N	0,00	A-1	5 850 000,00	39,00	V	(Euribor 3M + 0.99)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,780	150 000,00	193 074,10	0,00	0,00
ASS 152	N	0,00	A-1	2 686 500,00	49,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	54 000,00	81 740,97	0,00	13 560,73
ASS 155	N	0,00	A-1	8 000 000,00	39,97	V	(Euribor 3M + 1.28)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,120	200 000,00	282 085,52	0,00	6 358,01
ASS153	N	0,00	A-1	5 000 000,00	39,95	V	Euribor 3M + 1.22	4,230	125 000,00	181 216,48	0,00	7 803,12
ASS154	N	0,00	A-1	5 000 000,00	39,95	V	Euribor 3M + 1.22	4,230	125 000,00	180 641,48	0,00	7 803,12
B ASS 10	N	0,00	A-1	500 000,20	14,93	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.56	3,770	33 333,32	15 271,88	0,00	829,63
B ASS 100	N	0,00	A-1	29 882,86	6,93	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	3 769,68	1 231,17	0,00	74,71
B ASS 101	N	0,00	A-1	20 632,28	4,08	V	(0.7*4.85) + (0.3*(Euribor 3M + 0.24))	4,520	4 481,48	812,13	0,00	109,42
B ASS 102	N	0,00	A-1	918 750,00	12,07	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	75 000,00	9 262,50	0,00	1 584,38
B ASS 105	N	0,00	A-1	57 209,73	11,51	F	Taux fixe à 4.05 %	4,110	3 884,59	2 258,49	0,00	509,92
B ASS 106	N	0,00	A-1	106 827,27	11,00	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	6 746,52	5 245,22	0,00	4 900,31
B ASS 107	N	0,00	A-1	23 567,58	4,75	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Moyenne Euribor 12M	3,350	4 713,52	789,04	0,00	114,81
B ASS 109	N	0,00	A-1	7 433,88	6,91	F	Taux fixe à 4.2 %	4,270	933,55	297,65	0,00	22,75
B ASS 112	N	0,00	A-1	47 150,00	10,08	F	Taux fixe à 2.31 %	2,330	4 600,00	1 049,32	0,00	163,82
B ASS 114	N	0,00	A-1	83 333,45	6,01	F	Taux fixe à 1.9 %	1,910	13 333,32	1 488,32	0,00	314,03
B ASS 115	N	0,00	A-1	36 191,47	11,17	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	2 379,77	1 523,66	0,00	1 182,27

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 120	N	0,00	A-1	47 140,17	3,25	F	Taux fixe à 4.52 %	4,590	11 005,49	2 160,33	0,00	1 243,11
B ASS 122	N	0,00	A-1	89 561,60	7,25	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	11 195,20	4 415,39	0,00	2 886,86
B ASS 123	N	0,00	A-1	27 803,27	4,66	V	Euribor 3M + 1.13	4,190	5 630,88	926,55	0,00	59,44
B ASS 124	N	0,00	A-1	7 500,00	0,68	F	Taux fixe à 3.1 %	3,140	7 500,00	116,26	0,00	0,00
B ASS 127	N	0,00	A-1	1 250 000,00	12,26	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M	4,310	100 000,00	41 644,95	0,00	7 361,11
B ASS 132	N	0,00	A-1	351 900,00	17,12	F	Taux fixe à 1.12 %	1,130	20 400,00	3 855,60	0,00	464,10
B ASS 133	N	0,00	A-1	13 890,98	2,75	F	Taux fixe à 4.69 %	4,770	4 846,41	567,07	0,00	0,00
B ASS 134	N	0,00	A-1	210 375,00	12,68	F	Taux fixe à 1.69 %	1,700	16 500,00	3 450,77	0,00	227,53
B ASS 135	N	0,00	A-1	294 884,75	13,18	F	Taux fixe à 3.99 %	4,110	17 193,45	11 669,47	0,00	738,66
B ASS 136	N	0,00	A-1	63 917,67	12,93	F	Taux fixe à 4.92 %	4,980	3 613,00	3 100,84	0,00	206,04
B ASS 137	N	0,00	A-1	94 604,83	4,83	F	Taux fixe à 2.69 %	2,690	17 930,02	2 544,87	0,00	338,03
B ASS 21	N	0,00	A-1	82 681,74	5,84	F	Taux fixe à 3.75 %	3,800	12 527,19	2 925,77	0,00	401,93
B ASS 22	N	0,00	A-1	41 356,03	2,01	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	13 183,16	1 861,02	0,00	1 250,17
B ASS 23	N	0,00	A-1	46 397,68	3,10	F	Taux fixe à 4.63 %	4,780	13 534,31	1 941,37	0,00	224,01
B ASS 24	N	0,00	A-1	70 187,92	4,52	V	Euribor 3M + 1.05	4,450	14 145,07	2 434,15	0,00	394,61
B ASS 25	N	0,00	A-1	87 293,59	4,90	F	Taux fixe à 1.551 %	1,560	16 943,99	1 255,69	0,00	106,08
B ASS 27	N	0,00	A-1	72 947,43	5,43	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	12 157,89	2 757,41	0,00	1 308,49
B ASS 31	N	0,00	A-1	126 931,26	2,86	F	Taux fixe à 4.4 %	4,510	40 458,06	5 212,16	0,00	517,88

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 35	N	0,00	A-1	338 716,94	12,83	F	Taux fixe à 4.27 %	4,400	19 877,60	14 342,76	0,00	2 306,89
B ASS 36	N	0,00	A-1	151 494,80	12,17	F	Taux fixe à 5.03 %	5,030	8 536,46	7 620,19	0,00	5 972,36
B ASS 46	N	0,00	A-1	13 789,81	2,00	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4 378,96	674,32	0,00	458,91
B ASS 48	N	0,00	B-1	451 613,23	6,50	C	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,770	55 467,04	17 033,35	0,00	7 491,12
B ASS 49 Ream	N	0,00	A-1	854 586,36	12,50	F	Taux fixe à 3.16 %	3,210	133 599,34	27 380,00	0,00	11 581,45
B ASS 50 Ream	N	0,00	A-1	990 156,35	12,92	F	Taux fixe à 3.25 %	3,300	70 157,82	32 627,03	0,00	2 491,66
B ASS 61	N	0,00	A-1	13 583,76	1,09	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	6 653,48	565,08	0,00	260,27
B ASS 62	N	0,00	A-1	545 736,93	2,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	173 949,22	24 612,74	0,00	15 323,75
B ASS 63	N	0,00	A-1	1 302 304,17	29,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	44 523,24	46 949,82	0,00	8 312,00
B ASS 64	N	0,00	A-1	1 127 333,48	18,97	F	Taux fixe à 4.29 %	4,420	59 333,32	48 063,88	0,00	1 399,97
B ASS 65	N	0,00	A-1	151 666,63	12,25	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	3,640	11 666,67	5 515,81	0,00	2 253,74
B ASS 66	N	0,00	A-1	8 734,25	2,76	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	2 791,64	369,46	0,00	59,35
B ASS 67	N	0,00	A-1	12 362,88	0,08	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	12 362,88	501,94	0,00	0,00
B ASS 69	N	0,00	A-1	93 333,48	3,91	F	Taux fixe à 3.76 %	3,810	23 333,32	3 180,33	0,00	219,33
B ASS 74	N	0,00	A-1	26 847,94	1,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	13 158,81	1 081,98	0,00	550,02
B ASS 75 Ream	N	0,00	A-1	1 029 985,71	17,42	F	Taux fixe à 3.24 %	3,290	149 753,09	33 835,03	0,00	16 874,06

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 76	N	0,00	A-1	3 066 893,20	14,93	F	Taux fixe à 4.6 %	4,680	145 584,84	138 589,68	0,00	9 331,96
B ASS 79	N	0,00	A-1	51 000,00	8,43	F	Taux fixe à 3.82 %	3,880	6 000,00	1 862,25	0,00	119,38
B ASS 80	N	0,00	A-1	1 032 118,59	31,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	32 765,68	37 241,91	0,00	6 604,19
B ASS 82	N	0,00	A-1	1 588 281,25	31,17	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	50 825,00	48 522,49	0,00	3 006,86
B ASS 83	N	0,00	A-1	731 054,60	31,17	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	23 393,76	22 333,95	0,00	1 384,00
B ASS 85	N	0,00	A-1	51 046,00	5,34	F	Taux fixe à 6.15 %	6,150	7 290,48	3 139,33	0,00	1 756,60
B ASS 86	N	0,00	A-1	37 711,73	4,26	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	6 900,28	1 678,17	0,00	1 009,29
B ASS 87	N	0,00	A-1	83 901,62	9,92	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	6 978,51	3 381,24	0,00	249,72
B ASS 9	N	0,00	A-1	60 801,19	2,93	F	Taux fixe à 4.444 %	4,520	20 267,08	2 364,26	0,00	125,09
B ASS 91	N	0,00	A-1	243 516,51	10,76	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	18 692,86	8 109,10	0,00	1 767,68
B ASS 93	N	0,00	A-1	27 500,00	5,34	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.797) + Cap 2.643 sur Moyenne Euribor 3M	4,510	5 000,00	1 104,88	0,00	132,26
B ASS 95	N	0,00	A-1	58 411,56	6,00	F	Taux fixe à 3.01 %	3,040	9 020,35	1 657,01	0,00	0,00
B ASS 98	N	0,00	A-1	35 510,88	10,08	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	2 638,58	1 406,23	0,00	1 189,65
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		268 686,00					17 332,00	8 011,31	0,00	814,97
B ASS 129	N	0,00	A-1	268 686,00	15,37	V	Euribor 3M + 0.55	3,680	17 332,00	8 011,31	0,00	814,97
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		297 698,35					29 769,83	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		297 698,35					29 769,83	0,00	0,00	0,00
B ASS 81	N	0,00	A-1	297 698,35	9,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 769,83	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		80 243 913,78					3 757 808,57	2 347 886,35	0,00	232 097,85

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
B ASS 48	SFIL CAFFIL	1 000 661,53	451 613,23	1	20,00		Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	34 626,11	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,770	17 033,35	0,00	0,56
TOTAL (B)		1 000 661,53	451 613,23						34 626,11			17 033,35	0,00	0,56
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 661,53	451 613,23						34 626,11			17 033,35	0,00	0,56

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	75	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	79 792 300,55	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	451 613,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1250.00 €	2017-01-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES	5	31/01/2017
L	FRAIS INSERTION	5	31/01/2017
L	LOGICIELS (extensions ou mise à jour)	2	31/01/2017
L	LOGICIELS 4 ANS	4	31/01/2017
L	LOGICIELS 5 ANS	5	31/01/2017
L	IMMO INCORPORELLES MIS A DISPO 5 ANS	5	31/01/2017
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 10 ANS	10	31/01/2017
L	AUTRES TERRAINS	20	31/01/2017
L	AGENCEMENT TERRAINS NUS 30 ANS	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 30 ANS	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 15 ANS	15	31/01/2017
L	BATIMENTS 20 ANS	20	31/01/2017
L	BATIMENTS CONSTRUCTION NOUVELLES	50	31/01/2017
L	BATIMENTS 55 ANS	55	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 20 ANS	20	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 45 ANS	45	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 50 ANS	50	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 30 ANS	30	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 35 ANS	35	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 5 ANS	5	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 29 ANS	29	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL (SANS MOTORISATION) 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 8 ANS	8	31/01/2017
L	DISPO RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 5 ANS	5	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 20 ANS	20	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 35 ANS	35	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 40 ANS	40	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 45 ANS	45	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 60 ANS	60	31/01/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO 5 ANS	5	31/01/2017
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO	10	31/01/2017
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO	15	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL (SANS MOTORISATION) 20 ANS	20	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 30 ANS	30	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 60ANS	60	31/01/2017
L	MAT DE TRANSPORT (LEGERS OU UTILITAIRES) 2182 8A	8	31/01/2017
L	GROSSES REPARATIONS MAT TRANSPORT	4	31/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	31/01/2017
L	MOBILIER 10 ANS	10	31/01/2017
L	AUTRES IMMO CORPORELLES (10 ans) 2188	10	31/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU 21783	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE 21783	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE MIS A DISPO 21783	3	31/01/2017
L	MOBILIER MIS A DISPO 21784	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 10 ANS	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 20 ANS	20	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 55 ANS	55	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	10	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	25	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 (30 ans)	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 40 ANS	40	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 55 ANS	55	31/01/2017
L	6123 SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	60	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	5	31/01/2017
L	SUBVENTION DEPARTEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL GENERAL RESEAUX	50	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES	55	31/01/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	22 000,00		38 530,35	60 530,35	0,00	60 530,35
Risques financiers	22 000,00	01/01/2025	38 530,35	60 530,35	0,00	60 530,35
Dépréciations (2)	35 000,00		34 623,02	69 623,02	35 000,00	34 623,02
Créances douteuses	35 000,00	01/01/2025	34 623,02	69 623,02	35 000,00	34 623,02
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	57 000,00		73 153,37	130 153,37	35 000,00	95 153,37

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 826 900,00	4 826 900,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	7 024 000,00	7 024 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 197 100,00	2 197 100,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 826 900,00	I 4 826 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 760 000,00	3 760 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 760 000,00	3 760 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 066 900,00	1 066 900,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 066 900,00	1 066 900,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		7 024 000,00	III 7 024 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 024 000,00	7 024 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	44 700,00	44 700,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	104 000,00	104 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 065 000,00	5 065 000,00
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	130 000,00	130 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 680 300,00	1 680 300,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 009		Intitulé de l'opération : OPE. SOUS MAND. CUVES HYDROCARBURE LANNION			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OPE. SOUS MAND. CUVES HYDROCARBURE LANNION (5)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET OPÉRAT POUR COMPTE DE TIERS PLOUARET			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET (5)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET OPÉRAT POUR COMPTE DE TIERS PLOUARET			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PERROS-GUIREC OPERAT POUR COMPTE DE TIERS PERROS-GUIREC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	
4581 OPERATION POUR COMPTE DE TIERS PERROS-GUIREC (5)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021ASSSTE/2021 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION	27 809 004,00	50 000,00	27 859 004,00	23 694 454,00	4 164 550,00	0,00
2022ASSSTE/2022 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION 2022	54 904 300,03	0,00	54 904 300,03	5 916 044,19	9 574 529,84	39 413 726,00
2023ASSSTE/2023 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION 2023	18 784 311,00	0,00	18 784 311,00	1 697 890,57	3 702 961,16	13 383 459,27

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		10,00	0,00	10,00	18,20	2,00	20,20
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	3,00	0,00	3,00	3,80	0,00	3,80
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	3,00	1,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,60
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		79,00	0,00	79,00	1,00	78,70	79,70
Agent d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de groupe 2 - Eau et as		29,00	0,00	29,00	0,00	21,90	21,90

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de groupe 3 - Eau et as		21,00	0,00	21,00	0,00	11,00	11,00
Agent de groupe 4 - Eau et as		18,00	0,00	18,00	0,00	4,80	4,80
Agent de groupe 5 - Eau et as		6,00	0,00	6,00	0,00	4,00	4,00
Agent de groupe 6 - Cadre - E		5,00	0,00	5,00	1,00	2,00	3,00
Agent exploitation réseaux		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Assistant administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	3,70	3,70
Chauffeur Canalisateur		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Chef d'équipe travaux		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Chef de projets		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chimiste		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Contrôleur SPANC		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Contrôleur assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Exploitant réseaux		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Exploitant/Electrotechnicien		0,00	0,00	0,00	0,00	1,80	1,80
Responsable controle branchem		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'équipe stations		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable secteur Assainiss		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Régisseur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Spécialiste traitement		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien bureau d'études		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Technicien canalisateur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien études		0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,90
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		89,00	0,00	89,00	20,20	80,70	100,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 132

Nombre de membres présents : 68

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 79

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 12/02/2025

Présenté par (1) Gervais EGAULT,

A Lannion le 25/02/2025

(1) Gervais EGAULT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Lannion, le 25/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Gervais EGAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/03/2025, et de la publication le 05/03/2025

A Lannion, le 05/03/2025

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires – 47 suppléants

Nombre de membres présents : 68...

Procuration(s) : 11....

Nombre de suffrages exprimés : 79.....

VOTE : Pour = 79 Contre = 0 Abstention = 0.....

Date de la convocation : 12 FEV. 2025



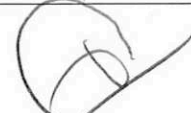
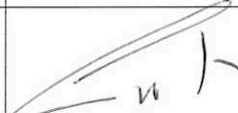
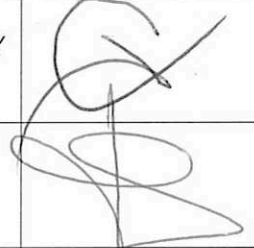
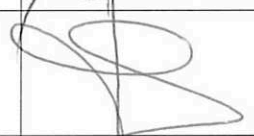


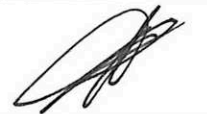
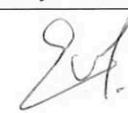


Présenté par le Président,
A Lannion, le 25 février 2025.

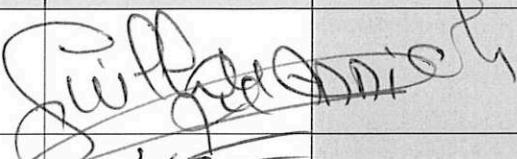






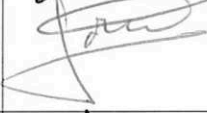
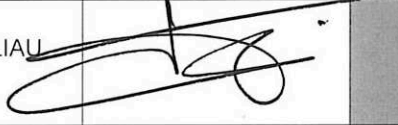

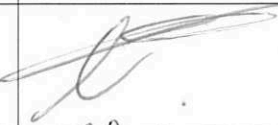

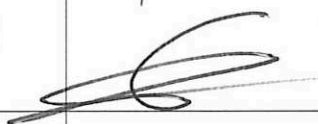

Le Président,

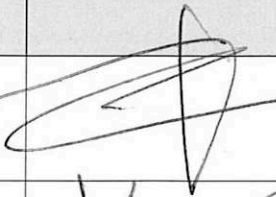


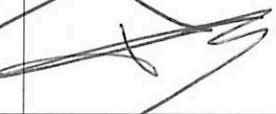

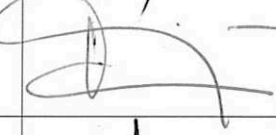
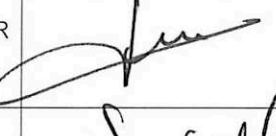

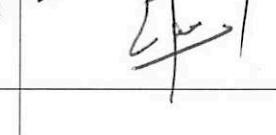



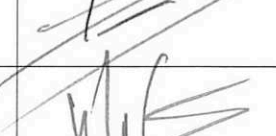
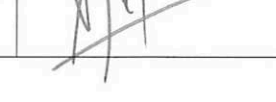
Délibéré par le Conseil de Communauté,
A Lannion, le 25 février 2025.

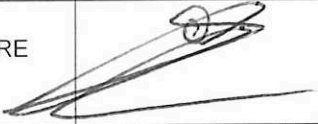



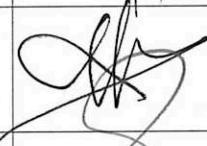

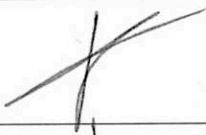
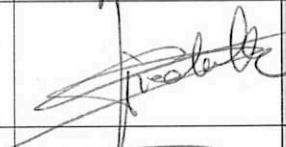

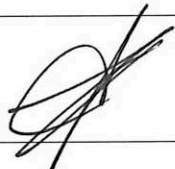
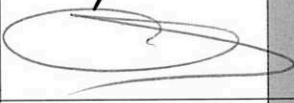
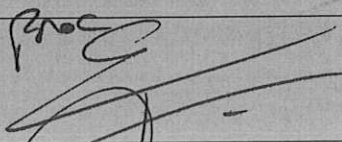
Les membres du Conseil de Communauté,

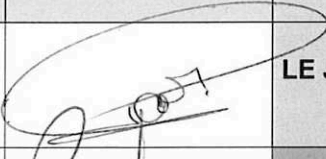
NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
ARHANT	Guirec	TREGUIER		BODIN Marie-Pierre	
AURIAC	Cécile	TREMEL		PETIBON Sandrine	
BARBIER	Françoise	LANNION			
BENECH	Laurence	BERHET		DROUMAGUET Pierre-Yves	
BETOULE	Christophe	PERROS-GUIREC			
BODIOU	Henri	CAOUENNEC-LANVEZEAC		LE PERF Sylvie	
BONNIEC	Carole	LANMERIN		LE HENAFF Jean-Noël	
BOIRON	Bénédicte	TREBEURDEN			
BRAS-DENIS	Annie	PLOUARET		LAFONTAINE Marcel	



NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
CALLAC	Jean-Yves	LANNION			
CAMUS	Sylvain	PLOULEC'H		MORVAN Sonia	
COADIC	Marie-Laure	LA ROCHE-JAUDY			
COCADIN	Romuald	PLUZUNET		LE CORRE Noël	
COENT	André	PLOUZELAMBRE		LE MORVAN Arnaud	
COLIN	Guillaume	LA ROCHE-JAUDY			
CRAVEC	Sylvie	LOUANNEC			
DANGUY-DES-DESERTS	Rosine	PERROS-GUIREC			
DELISLE	Hervé	LANGOAT		BROUDIC Maryvonne	
DROUMAGUET	Jean	MANTALLOT		ANDRE Ismaël	
EGAULT	Gervais	LOUANNEC			
EVEN	Michel	PRAT		LE MORVAN Pascale	
GARZUEL	Alain	LE VIEUX-MARCHE		VILAIN Danièle	
GOURHANT	Brigitte	PLOUBEZRE			
GUELOU	Hervé	PLUFUR		LE CORRE Jean-Yves	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
GUILLOU	Marie-Annick	LANNION			
HENRY	Serge	TROGUERY		PASQUIOU Yvan	
HOUSSAIS	Pierre	KERMARIA-SULARD		ROUGNANT Marie Jo	
HOUZET	Olivier	SAINT-QUAY-PERROS		LE DILAVREC Nathalie	
HUE	Carine	LANNION			
HUONNIC	Pierre	PLOUGUIEL		KERVELLEC Françoise	
JEFFROY	Christian	PLESTIN-LES-GREVES			
JORAND	Jean-Claude	PLEUMEUR-BODOU			
KERGOAT	Yann	PLOUMILLIAU			
KERRAIN	Tréfina	LANNION			
KERVAON	Patrice	LANNION			
LATIMIER	Hervé	LANNION			
LE BIHAN	Paul	LANNION			
LE BRAS	Jean-François	TREGROM		LE BOULANGER Danielle	
LE CREURER	Eric	COATASCORN		FRAVAL Philippe	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
LE GALL	Jean-François	LOGUIVY- PLOUGRAS		RUBEUS Saïg	
LE GUEZIEC	Patricia	TREDUDER		MORVAN Gildas	
LE HOUEYOU	Gilbert	TREDARZEC		MATHECADE Camille	
LE JEUNE	Joël	TREDREZ- LOCQUEMEAU		LEBON Mariannick	
LE MEN	Françoise	LANNION			
LE MOULLEC	Frédéric	PLEUMEUR- GAUTIER		LE TIRANT Christine	
LE ROI	Christian	MINIHY-TREGUIER		GALLAIS Marie- Yvonne	
LE ROLLAND	Yves	COATREVEN		DEMEERSSEMAN Franky	
LEON	Erven	PERROS-GUIREC			
L'HEREEC	Patrick	PLOUNERIN		JACOB Christian	
LOGNONÉ	Jamila	LANMODEZ		TARLET Juliette	
MAHE	Loïc	PLEUBIAN		AMBERT Françoise	
MAINAGE	Jacques	TREBEURDEN			
MAREC	Danielle	LANNION			
MARTIN	Xavier	TREGASTEL		LALEUF Claudie	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
MEHEUST	Christian	LANNION			
NEDELLEC	Yves	LANNION			
NICOLAS	Gildas	PLOUBEZRE			
NICOLAS	Sonya	LANNION			
NIHOARN	Françoise	PLEUMEUR- BODOU			
NOËL	Louis	LANNION			
OFFRET	Maurice	CAVAN		DENIS Catherine	
PARANTHOEN	Henri	LEZARDRIEUX		LE COQ- BERESCHEL Annyvonne	
PEUROU	Yves	TREZENY		RICHARD Alain	
PHILIPPE	Joël	TONQUEDEC		LAMBERT Peggy	
PIEDALLU	Anne- Françoise	PLOUGRESCANT		CLIQUET Grégoire	
PIRIOU	Karine	KERBORS		BEAUVAIS Coralie	
PONCHON	François	SAINT-MICHEL-EN- GREVE		ROPARTZ Christophe	
PONTAILLER	Catherine	PERROS-GUIREC			
PRIGENT	Brigitte	PLESTIN-LES- GREVES			

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
PRIGENT	François	LANVELLEC		LE JEUNE Annie	
PRUD'HOMM	Denise	PENVENAN			
QUEGUINER	Yannick	TRELEVERN		CARMILLAT Brigitte	
QUENIAT	Jean-Claude	PLOUGRAS		GOASDOUE Nadine	
QUILIN	Gérard	PLOUNEVEZ- MOEDec		ALLAIN Sonia	
RANNOU	Laurent	QUEMPERVEN		NUSSBAUM Pierre	
ROBERT	Eric	LANNION			
ROBIN	Jacques	ROSPEZ		ABRAHAM Gilberte	
ROGARD	Didier	PLEUDANIEL		POCHAT Isabelle	
ROUSSELOT	Pierrick	PERROS-GUIREC			
SAUVEE	Julie	TREVOU- TREGUIGNEC		BODSON Jean	
SEUREAU	Cédric	LANNION			
TERRIEN	Pierre	PLEUMEUR- BODOU			
THEBAULT	Christophe	CAMLEZ		LE GOFF Rémi	

NOM	PRENOM	COMMUNE	SIGNATURE	SUPPLEANT voix délibérative	SIGNATURE
THERIN	Patrick	PENVENAN			
TURPIN	Sylvie	PLOUMILLIAU			

Certifié exécutoire par le Président

A Lannion, le 25 février 2025.

Le Président,
Gervais EGAULT

